LE PROGRÈS
www.leprogres.fr

Mardi 28 juin 2016

SAINT-VINCENT-DE-REINS MÉTÉO

Après l'océan de grêlons, l'état de catastrophe naturelle demandée

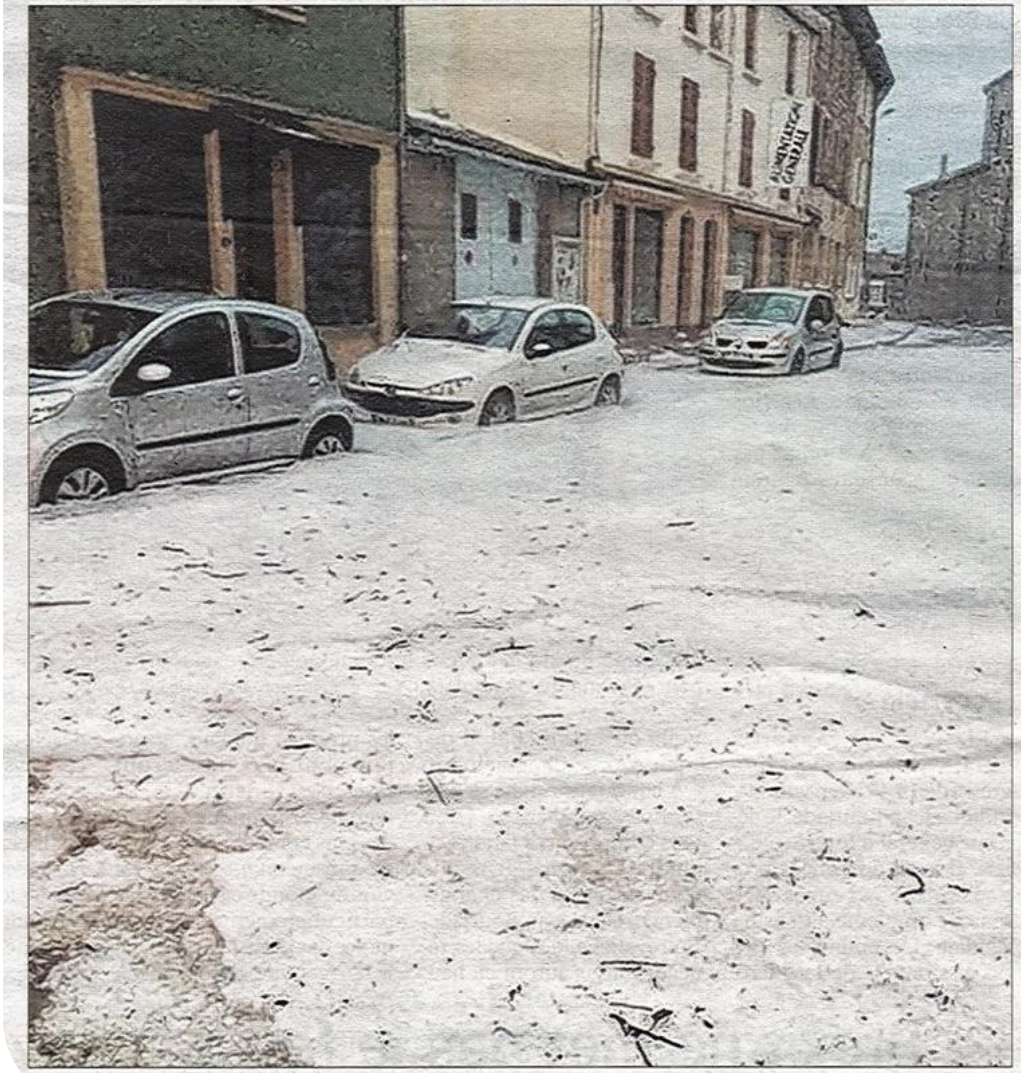

Le bourg de Saint-Vincent noyé après l'orage. Photo Alexis BOUDOT

Après les dégâts impressionnants causés par l'orage, dans la nuit de vendredi à samedi, le maire a demandé le classement de la commune en état de catastrophe naturelle.

Ce n'est pas de la neige. Le cliché date d'il y a quelques jours à peine, quand de nombreuses communes faisaient les frais d'orages aussi soudain que dévastateurs.
Saint-Vincent n'a pas été épargné par la tourmente. Vendredi soir, en quelques dizaines de minutes, une pluie diluvienne s'est abattue sur la paisible commune, et l'orage de grêle, d'une extrême violence, qui a suivi a semé la désolation. Les habitants ont été surpris. Le centre bourg a été le théâtre d'un véritable océan de grêlons. Les routes ont très vite été submergées de cailloux roulés par les éléments et de végétaux hachés par la violence de l'orage.
Ce soir-là, face à la détresse, les habitants ont su retrouver les réflexes de solidarité. Ainsi, l'entraide entre les villageois a permis de s'organiser dans l'urgence, sous la direction du maire, Jean-Pierre Leita, et de nombreux bénévoles, dont quelques jeunes sapeurs-pompiers locaux, désireux d'apporter leur assistance.

Véhicules, toitures, routes ont fait les frais de ce déchaînement des éléments

De leurs côtés, les sapeurs-pompiers, dirigés par le capitaine Louis Vadeboin, sont intervenus une dizaine de fois, et cela jusqu'au lendemain midi, pour dénoyer des locaux, bâcher des toits ou sécuriser des bâtiments fragilisés. Leurs actions ont été soutenues par leurs collègues des casernements de Cublize et de Poule-les-Écharmeaux.
Un peu plus tard, à l'heure du constat, le bilan est impressionnant : véhicules entièrement détériorés, pare-brise et optiques détruits, toitures en fibrociment gravement endommagées, fenêtres et portes en PVC perforées, verrières et vérandas éclatées, plaques d'égouts et goudron détériorés, inondations d'habitations et de caves, etc.
Du côté de la municipalité, qui continue de nettoyer et de sécuriser, on dénombre des éboulements, des inondations, des coupures de réseaux, électrique et téléphonique.
Dès le lendemain, samedi 25 juin, Jean-Pierre Leita a écrit au préfet pour demander le classement de sa commune en état de catastrophe naturelle. Le sous-préfet, qui devait venir sur les lieux ce lundi, a annulé le rendez-vous.

De notre correspondant
Christian Gallina